EPA et ISTA : un maître, un dojo. (Jonathan PHILIPPE)

« Un maître, un dojo ». Cette phrase est un leitmotiv dans l'enseignement d'Alain Peyrache, mais elle est hélas souvent mal comprise. Qu'est-ce qu'un maître ? Qu'est-ce qu'un dojo ? Là aussi, on se rend compte qu'au-delà de quelques clichés ou grands principes répétés sans jamais être mis en pratique, ces notions essentielles dans l'étude de l'aïkido restent bien souvent également mal comprises.

Un professeur (« sensei » : celui qui est plus avancé sur la voie) est un pratiquant d'aïkido qui, à un stade de son étude, est amené à enseigné. Pour expliquer cela, Alain Peyrache fait souvent le parallèle avec le système d'apprentissage traditionnel qui a cours dans le monde de l'art ou de l'artisanat : un apprenti, au fil de son évolution, passe par différents stade et occupe différentes fonctions dans l'atelier de son maître jusqu'à ce que, naturellement, il soit amené à devenir un maître à son tour. Son étude et son évolution ne pourraient continuer à s'accomplir sans cela. De même, dans le dojo, le pratiquant apprend de son professeur, retransmet son enseignement aux débutants dans le dojo (c'est son rôle de sempaï) avant de quitter le dojo de son professeur pour fonder le sien et apprendre ainsi de nouvelles dimensions de l'aïkido en étant confronté à de nouveaux problèmes. L'élève quitte son dojo, mais il reste néanmoins l'élève de son professeur. Un élève du professeur, mais à l'extérieur du dojo de ce dernier. Littéralement, en japonais : soto-deshi.

C'est ici que le sens du mot dojo doit être bien compris. Le dojo d'aïkido désigne bien sur le lieu où l'on pratique l'aïkido, mais aussi l'ensemble des gens qui le peuplent et qui, accomplissant chacun leur rôle sous l'égide du professeur, contribuent à le faire exister. Un pratiquant qui crée son dojo a donc des élèves à lui qui le reconnaissent comme leur professeur, mais il reste l'élève de son professeur et en tant que représentant de son enseignement il continue à travailler avec lui.

Tout en se trouvant hors du dojo physique de son professeur, il continue à appartenir à son dojo « étendu », son dojo se trouve inclus dans celui de son professeur. C'est le sens de la notion de soto-deshi.

L'EPA et/ou ISTA est le nom donné au dojo d'Alain Peyrache qui est, de fait, réparti sur une zone géographique qui excède l'Europe.¹ Ces acronymes ne désignent ni plus ni moins que l'ensemble des dojos dirigés par les élèves d'Alain Peyrache, et qui sont donc l'extension de son dojo : le lieu où l'enseignement prodigué se réclame (avec son habilitation) de son enseignement à lui.

Un maître, un dojo. Le professeur de chacun de ces dojos est maître chez lui : il est libre et responsable de l'enseignement qu'il prodigue, libre du choix de son professeur. S'il décide de suivre l'enseignement d'Alain Peyrache et de le représenter (après avoir été accepté par lui comme son élève, bien entendu), il entre ipso facto

¹ L'EPA désigne ce dojo au niveau européen (Europe Promotion Aïkido). Avec son extension au-delà des frontières de l'Europe, il a fallu lui donner un nouveau nom, représentatif de cet internationalisme : c'est ISTA (International school of traditional aïkido).

dans son dojo – c'est-à-dire EPA/ISTA – puisqu'il renvoie ultimement son enseignement.

Cette petite locution « un maître, un dojo », est donc plus profonde qu'elle n'y paraît tout d'abord. Son principal intérêt étant sans doute qu'elle requiert du pratiquant, afin d'être bien comprise, qu'il perçoive clairement où il se situe et quelle y est sa place.